

LIGUE D'ESCRIME DE HAUTE-NORMANDIE

COMMISSION FORMATION DE CADRES



DEMANDE D'INSCRIPTION A LA FORMATION DE CADRES Saison : 2008-2009



CURSUS FORMATION INITIATEUR-MONITEUR :

- être licencié à la F.F.E et de la catégorie cadet minimum.
- Etre inscrit individuellement ou par son club, à la formation initiateur
- Etre inscrit à la formation moniteur après avoir justifié de l'obtention du diplôme d'initiateur
- Etre titulaire d'un diplôme fédéral et être inscrit à un stage de recyclage (indispensable pour conserver l'acquis du diplôme obtenu).

Attention, pour passer l'examen d'initiateur (moniteur), il faut être âgé de 16 ans (17 ans) le jour de l'examen. Avoir suivi le stage de formation d'une durée totale de 30 heures et un stage pratique de 20 heures effectué en club et validé par le maître d'armes.

Stage de recyclage :

Il concerne tous les diplômés fédéraux (initiateur, moniteur et prévôt) en activité qui ne sont plus en formation.

Ceux-ci ont obligation de suivre un stage de formation par an (initiateurs et moniteurs) ou tous les trois ans (prevôts), sous peine de perdre la validité de leur diplôme.

Préparation prévôt et B.E. :

Les candidats préparant le prévôt et/ou se destinant au métier de maître d'armes peuvent être amenés, en plus des dates de formation et sur proposition de la commission, à être intégrés à l'Equipe Technique Régionale lors des stages d'entraînement Ligue.

COUT DE LA FORMATION : 80 Euros

Comprenant :

- La documentation nécessaire à la formation (théorie : classification et règlement)
- La remise du livret de formation
- Le stage de formation et les deux journées de suivi de formation (hébergement en pension complète compris)
- L'inscription à l'examen

CONTENU DE LA FORMATION :

L'idée est de débiter la formation tôt dans l'année (stage à la Toussaint sur 3 jours) afin de donner les bases nécessaires du travail en club. Travail pratique et théorique avec pour support les escrimeurs du stage benjamin Comité Départemental de Seine Maritime.

La seconde partie de la formation a pour but d'offrir un suivi de formation aux candidats afin de pouvoir opérer d'éventuels recadrages pour affiner la pratique en club. Ces deux journées sont obligatoires.

Le stage pratique : obligatoire, il s'effectue en club sous la tutelle du maître d'armes.

CALENDRIER DES STAGES ET EXAMEN INITIATEUR ET MONITEUR 2006/2007

DATES	LIEUX	HORAIRES	OBJECTIFS	ARME
3 / 4 / 5 novembre 2008	Dieppe	9h30 – 17h	Formation et recyclage	E, F, S
22 décembre 2008	CRJS Petit-Couronne	9h30 – 17h	Suivi de formation	E, F, S
24 février 2009	CRJS Petit-Couronne	9h30 – 17h	Suivi de formation	E, F, S
28 avril 2009	CRJS Petit-Couronne	9h30 – 17h	Examen initiateur	E, F, S
29 avril 2009	CRJS Petit-Couronne	9h30 – 17h	Examen moniteurs	E, F, S

IMPORTANT : les candidats moniteurs et recyclage doivent **impérativement** apporter leur livret de formation pour la validation de leur stage.

Nous restons à votre entière disposition pour répondre à vos questions :

Maître Gilles JAFRRZIC : gilles_jaffrezic@hotmail.com

Maître Antonio MEFFE : club@aqua-ferro.com

Clôture des inscriptions le 27 octobre 2008

La commission de Formation

Maître : Gilles JAFFREZIC

Maître : Antonio MEFFE